DÉPARTEMENT DE L'EURE en Normandie

A une heure de Paris et de la côte normande,

découvrez les richesses économiques, touristiques et culturelles du département de l'Eure, territoire d'avenir de près de 600 000 habitants répartis sur 600 communes et 23 cantons.

Poste à pourvoir :

immédiatement....

Plus d' informations, contactez

Elodie Loubère au 02.32.31.94.52

Adressez votre candidature à

service-recrutement@eure.fr

ou par courrier :

M. le Président
Département de l'Eure
Direction des Ressources Humaines
14, boulevard Georges-Chauvin
CS 72101
27021 EVREUX Cedex

Infirmier(e)/Puéricultrice - DEF - PMI - RA Évreux MDS - CDD jusqu'au

Exercer les compétences dévolues au Département et devant être exercées par le Sercice de PMI par l'article L 2112-2 du Code de la Santé Publique. Mettre en œuvre le référentiel d'activité de la PMI du Département au sein de l'unité médico sociale d'Evreux : actions médico sociales de prévention et suivi de l'enfant de 0 à 6 ans, évaluation médico sociale des situations d'enfant en danger, actions collectives de prévention

Cadre d'emplois des Infirmiers et des puéricultrices

Vos missions :

Des actions médico-sociales préventives et de suivi assurées à la demande ou en accord des intéressés pour les parents en période post natale à la maternité, au domicile notamment dans les jours qui suivent le retour au domicile ou lors de permanences et de consultations.
Évaluation médico-sociale dans le cadre de la protection de l'enfance
Des actions de prévention et de dépistage des troubles d'ordre physique, psychologique, sensoriel et de l'apprentissage lors des consultations et des bilans en écoles maternelles.
Le recueil de données en épidémiologie et en santé publique.
La mise en place d'actions collectives d'éducation à la santé en partenariat avec les acteurs locaux

Compétences :

Connaissances requises pour le métier de puéricultrice.
Savoir repérer les signes de souffrance et/ou de maltraitance ou de risque de maltraitance chez les enfants.
Rédiger des écrits professionnels.
Savoir transmettre les connaissances et les conseils au public.
Savoir travailler en équipe.
Travailler en partenariat en respectant et en faisant respecter les champs de compétence des uns et des autres.
Savoir rendre compte.
Utiliser couramment la bureautique.
Savoir élaborer un projet de santé publique.
Évaluer la gravité et l'urgence

Avantages :
Outre la rémunération statutaire complétée d'un régime indemnitaire, vous disposez de 50 jours de congés dont 15 jours de RTT. La gestion personnalisée et optimale de votre carrière et un plan de formation dynamique, vous permettront de développer vos compétences et d'évoluer professionnellement.